

TOURNOI REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE BENJAMINS



RACING LIMOUSIN JUDO 87

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

DOJO DEPARTEMENTAL ROBERT LECONTE
47 ,rue de l'ancienne école normale
87100 LIMOGES

Avec le concours de la ligue nouvelle aquitaine judo , du conseil départemental de la Haute-Vienne , de la ville de Limoges , du comité départementale judo de la Haute-Vienne .



Contacts :
Monsieur Patrick SAVARY
Mail : dirtec.racing87@gmail.com

ARTICLE 1 :

Le tournoi Benjamins du Racing Limousin Judo 87 est une compétition individuelle ouverte aux filles et aux garçons né(e)s en 2014 et 2015 ceintures jau-orange minimum.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions se feront via l'extranet avant le jeudi 09 octobre 2025 dans la limite de 32 combattants par catégorie.

Le droit d'engagement est gratuit pour tous les combattants.

ARTICLE 3 :

Le contrôle des passeports à jour de la licence 2025/2026, du certificat médical ayant la mention de « non contre-indication à la pratique du judo jujitsu en compétition » ou du questionnaire de santé sera effectué lors de la pesée pour laquelle aucune tolérance de poids ne sera accordée.

ARTICLE 4 :

Les catégories de poids sont les catégories officielles :

Masculines: -26 kg, -30 kg, -34 kg, -38kg, -42 kg, -46 kg, -50 kg, -55kg, -60 kg, -66 Kg,+66kg

Féminines: -28kg, -32 kg, -36 kg, -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 Kg,+63kg

ARTICLE 5 :

En fonction du nombre de participants par catégorie, les judokas seront répartis en poules ou dans une formule poule-tableau sans repêchage ou en tableau à repêchage systématique.

Dispositions particulières :

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper plusieurs catégories de poids dans le cas où le nombre de participants serait jugé insuffisant, dans une limite d'écart de poids inférieur à 10% ou, dans le cas contraire, avec l'accord des judokas et de leurs accompagnateurs. En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Les 4 premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés

ARTICLE 6 :

Arbitrage règlement FFJ

L'arbitrage sera assuré par les judoka en formation à l'école d'arbitrage du comité de la Haute-Vienne judo.

ARTICLE 7 :

Les clubs participants au tournoi sont tenus de se conformer au présent règlement.

L'accompagnant doit avoir un comportement responsable et irréprochable, son rôle consiste uniquement à conseiller son athlète. Il doit intervenir uniquement auprès de son combattant et doit avoir un rôle éducatif. Il ne doit exercer aucune pression sur les arbitres.

ARTICLE 8 :

L'accès au dojo sera autorisé uniquement aux accompagnateurs munis d'un bracelet ainsi qu'aux athlètes.

PROGRAMME

9H00 - 9H30

Validation des inscriptions et pesée

Toutes les féminines

Remise des récompenses dès l'ensemble des catégories terminées

11h00 - 11h30

Validation des inscriptions et pesée

Tous les masculins

Remise des récompenses dès l'ensemble des catégories terminées.

Fin prévisionnelle 17h00

